

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONCERTATION AVEC LES PARTIES
PRENANTES DU PARC DE DIWASSI**

Date : Jeudi 02 mai 2017

Lieu : Bureau du Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts.

Ordre du jour : entendre les parties prenantes du Parc de DIWASSI.

Présents : voir la liste de présence.

Nombre de participants : 18

- Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts : 4 ;
- Boula : 10 ;
- Baranama : 1 ;
- Kossa : 2 ;
- Clapasson : 1

La réunion était placée sous la présidence de Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts.

La séance débute à 11h15 pour s'achever à 14h00.

INTRODUCTION

Monsieur le Secrétaire Général prend la parole, et adresse ses vifs remerciements à l'assistance, qui a bien voulu répondre à son invitation. Après un tour de table de présentation des participants, il rappelle l'ordre du jour, et explique que la réunion est motivée par une requête de Monsieur CLAPASSON adressée à Madame la Ministre, depuis près de deux mois, pour solliciter une meilleure implication du Département. C'est suite à cela que le dossier a été orienté à son niveau pour instruction, en vue d'une solution rapide et satisfaisante.

Tout en rappelant le rôle incontournable des communautés dans les projets et programmes de Développement Durable, à travers le principe de participation, en tant que principales bénéficiaires, il déclare être à l'initiative de la rencontre à Conakry, plutôt qu'au niveau local.

Dans un souci de rassurer les représentants des communautés, il souligne, de par ses origines, son appartenance à cette région; comme pour leur dire qu'il est autant sensible qu'eux de la préservation de l'intérêt et du bien être des populations de la contrée. Il

conclu en disant qu'aucune solution ne serait imposée, donc tout sera réglé par le dialogue, dans le respect des intérêts de toutes les parties prenantes.

INTERVENTION DES PARTIES PRENANTES

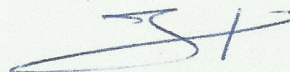
Mr Lansana SANGARE est la première personne, en tant que représentant de sa communauté à Conakry, à qui la parole a été donnée. Il se désiste au profit de Colonel DOUMBOUYA, par respect pour le droit d'aînesse, tout en se réservant le droit d'intervenir plus tard dans le débat.

Colonel DOUMBOUYA déclare avoir été jusqu'ici un opposant farouche silencieux de CLAPASSON, à cause de la façon dont le projet a été négocié et imposé aux communautés. Il souligne cependant être vivement en faveur de la création du Parc, qui permettra de préserver les ressources et la biodiversité. Il s'offusque des ravages causés par les zébus venus des pays frontaliers; il n'y a désormais ni antilope ni perdrix dans la localité. Il avoue et jure son total désintéressement financier dans ce dossier. Il loue la subtilité et le sens de responsabilité de Mr le Secrétaire Général, qui a su user de tact pour mettre les parties en confiance.

Ensuite, ce fut autour de **Mr Ibrahima Sory SANGARE dit Pythagore** de prendre la parole. Vu l'importance de cette réunion, il dit avoir mis en suspend son programme journalier pour répondre à l'appel du Ministère. Pour lui, c'est la mauvaise communication qui a jeté l'opprobre sur tout le monde, alors que lui même n'était pas informé des détails de cette affaire. Il souligne qu'en tant qu'ancien enseignant de profession, il est conscient de l'importance des Parcs et de l'éco-tourisme. Il souhaite vivement que nous sortions des blocages dus aux erreurs d'approches commises depuis la signature de ce dossier par Mr Jean Paul SARR, alors Ministre de l'Agriculture, pendant que Madame Christine SAGNO était directrice nationale des Eaux et Forêts.

Mr Dyan Khalil SANGARE, qui prend ensuite la parole, dit que le projet couvre à 80% Boula et 20% Baranama; et qu'après la signature de l'arrêté par le Ministre Jean Paul SARR, près de 11 hameaux ont été détruits par une expédition militaire. Il loue les réalisations de CLAPASSON dans la localité : une cité de 40 chambres, forages, maison de la femme (réalisée à 500 millions de Francs guinéens), écoles; etc. Il déplore par la même occasion le fait que cette cité soit fermée depuis environ 7 ans, et que son investissement ne soit pas rentabilisé à cause de la crise qui sévit. Il pense que ce sont les mécontents qui ont influencé les autres. Il dit avoir lui même échappé à un lynchage lors d'une mission de sensibilisation avec Mr Mamady Sayba Keita, Directeur de l'Office Guinéen des Parcs et Réserves (OGUIPAR) et Mr Dia de la Direction Nationale des Eaux Forêts.

Mr Bakaridian CONDE, quant à lui, regrette la sous représentation de sa localité, Baranama, à cette réunion. Il explique cela par un problème de communication, donc d'incompréhension, sur le nombre de personnes invitées par localité. Il dit avoir lui même effectué, dans la localité, une mission de sensibilisation à ses propres frais, et



insiste sur le fait que beaucoup de sensibilisation a été faite à Baranama. Pour lui, il y a eu une absence de mesures d'accompagnement. Il met l'accent également sur les réalisations de Mme CLAPASSON à travers son ONG « NON NOBIS » dans la réalisation des forages et dans le domaine du maraîchage.

Le lieutenant-Colonel Souleymane SIDIBE insiste sur la sensibilisation des populations.

Mr Sékou SANGARE évoque le manque de moyen de l'Etat pour financer les secteurs porteurs. Il dit avoir fait une demande au Fonds de l'Environnement Mondial (FEM) depuis avril 2016, en faveur de la localité, et n'a eu depuis aucune suite.

Mr Lansana SANGARE, dit soutenir les interventions de ses prédécesseurs, mais trouve le bail de 45 ans très long. Il évalue à 43 millions le coût de dédommagement réclamé par les personnes involontairement déplacées.

Mme CLAPASSON, appelée localement Saran KOUROUMA, dit être arrivée de bonne foi dans cette localité avec son mari, mais ne s'étant adressée qu'aux personnes qui leur ont été présentées comme représentantes des communautés. Les personnes qu'ils n'ont pas rencontrées n'étaient pas connues d'eux. Elle se désole du perpétuel recommencement dû à un manque de suivi et au non respect des timings; créant une dilution des efforts. Elle affirme ne pas être contre l'intervention d'autres bailleurs dans le projet. Pour elle, la nécessité d'avoir une durée de contrat suffisamment longue doit être considérée pour rentabiliser les investissements.

Le Colonel Mamadou Bhoie SOW relate l'historique de la création du Parc depuis 1995. Il en profite pour faire un plaidoyer en faveur de la création et de la multiplication des parcs en Guinée. Il sensibilise également l'assistance sur le rôle des parcs dans la préservation de la biodiversité. Pour lui, des opportunités d'appui de l'Union Européenne existent à travers l'opérationnalisation des Conservateurs de la nature.

Mr Mouloukou SIDIBE, se réjouit de cette rencontre et regrette que les démarches précédentes n'aient pas été soutenues par une structure formelle et durable. Il recommande la création d'une commission pour suivre les activités sur le terrain.

Le Conseiller chargé de Mission du Ministère de l'environnement, **Mohamed Lamine SIDIBE** souligne l'importance de la prise de conscience des enjeux du développement durable, et remercie les parties prenantes de leur volonté d'aboutir à une solution pacifique.

Le Secrétaire Général conclut en faisant l'inventaire des différentes recommandations émises.

RECOMMANDATIONS

La synthèse des recommandations faites par l'ensemble des intervenants est la suivante :

- faire un Plan de Gestion Environnementale et Sociale du projet de parc suivi de la

consultation des populations concernées au lieu d'une étude d'impact environnementale et sociale;

- définir les limites du Parc (Zone Intégralement Protégés), pour clairement déterminer les zones agricoles et cultivables ;
- répartir de manière équitable les acquis du projet entre les communautés ;
- investir dans les projets communautaires, et appuyer les paysans;
- identifier les lignes de financement possible du projet, à travers les partenaires au développement dont le FEM et l'UNOPS/Union Européenne ;
- envisager les possibilités de développement des projets en agroforesterie;
- interdire dans la zone du parc DIWASI, la transhumance du cheptel venu des pays frontaliers ;
- interdire dans la zone du parc DIWASI, la coupe abusive du bois ;
- développer l'approche d'une meilleure implication des acteurs environnementaux locaux (ONG, associations, groupements de femmes et de jeunes) ;
- organiser prochainement des visites de terrain et des rencontres avec les populations riveraines du parc DIWASI ;
- organiser des sorties d'étude des leaders locaux dans d'autres parcs ;
- transformer toutes ces recommandations en plan d'action de mise en œuvre du parc de DIWASSI;
- proposer un projet de composition de Comité de pilotage (tâche confiée à l'OGUIPAR).


CONCLUSION

Pour la clôture, le Secrétaire Général adresse ses remerciements à tous les participants, avant de lever la séance.

Ci-joint, liste des participants.

Fait à Conakry, le 4 mai 2017

Le Secrétaire Général/MEEF


Dr Seydou Bari SIDIBE



Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts

REUNION DE CONCERTATION MEEF ET RESSORTISSANTS DES COMMUNAUTES RIVERAINES DE BOULA ET SABADOU BARANAMA A PROPOS DU PARC DU DIWASI

Liste de présence

Jeuudi 4 Mai 2017

N°	Prénoms et Noms	Localité	fonction	Contact
1	Seydou Bari SIDIBE	MEEF	Secrétaire Général	628 72 44 92
2	Mohamed Lamine SIDIBE	MEEF	Conseiller chargé de mission	622 93 66 88
3	Sékou Mohamed CAMARA	MEEF	Inspecteur Général	622 31 95 80
4	Colonel Mamadou Bhoeye SOW	MEEF	Directeur Général adjoint OGUIPAR	628 39 93 39
5	Lansana SANGARE	Boula	Substitut du procureur de Kaloum	622 21 12 84
6	Ibrahimia Sory SANGARE dit Pythagore	Boula		622 01 21 65
7	Colonel Mory DOUMBOUYA	Boula	Douanier à la retraite	620 59 07 66
8	Sékou SANGARE	Boula	Inspecteur des finances	620 55 41 06
9	Moulokou Souleymane SIDIBE	Boula		622 62 63 86
10	Dyan Khalil SANGARE	Boula	Président de l'ONG ADEBOU	622 79 63 46
11	Moussa SIDIBE	Boula		622 19 48 00
12	Nounké SANGARE	Boula	Secrétaire à la Jeunesse	622 37 76 42
13	Lt Colonel Daura Souleymane SIDIBE	Boula		624 09 95 02
14	Bakaridian CONDE	Baranama	Directeur Adjoint DNACV	622 21 94 67
15	Sylvie CLAPASSON	Boula & Baranama	Présidentes ONG NON NOVIS	622 87 66 92
16	Dr Moussa SANGARE	Boula	Hôpital Ignace Deen	620 85 31 84
17	Mamady alpha CONDE	Kossa		628 59 58 74
18	Mory BAMBA	Kossa		622 02 25 40